La Couronne
Grand-Angoulême JUDO

SAMEDI
19
DÉCEMBRE 2026



柔道

6ÈME CHALLENGE DE LA COURONNE GRAND-ANGOULEME JUDO

DOJO DE ROULLET
2 rue des Glamots 16440 Roullet-Saint-Estèphe

Renseignements & contacts : Bertrand Gammacurta
Téléphone : 06-89-53-32-93

柔道

PROGRAMME

”Pesée en kimono”
GROUPES MORPHOLOGIQUES

POUSSINS : (Années 2017-2018)
Filles : 9h - 9h30
Garçons : 10h30 - 11h

BENJAMINS : (Années 2015-2016)
Filles et Garçons : 11h45 - 12h15

PRE-POUSSINS : (Années 2019-2020)
Filles : 13h - 13h30
Garçons : 14h30 - 15h



Les remises de récompenses se feront tout au long de la journée.
Récompenses pour tous les participants !

Pour votre confort, une buvette se trouvera sur place afin de vous restaurer.
(SANDWICHS / GATEAUX / BOISSONS / FRIANDISES)



La Couronne
Grand-Angoulême JUDO

REGLEMENT

Art. 1 : Compétiteurs :

Le Challenge de la Couronne Grand Angoulême Judo est destiné aux Poussin(e)s né(e)s en 2017/2018, aux Pré poussin(e)s né(e)s en 2019/2020 et aux Benjamin(e)s né(e)s en 2015/2016.

Art. 2 : Pour toutes les catégories d'âge, groupes morphologiques :

❖ Pour les Pré-poussins : 2/3 randoris de 1min 30
❖ Pour les Poussins : entre 2/4 randoris de 1min 30
❖ Pour les Benjamins : entre 3/4 randoris de 2min

Art 3 : Passeport :

Les judokas devront être munis de leur licence de la saison en cours, débutants non autorisés. Le contrôle des poids et des passeports se fera lors de la pesée.

Art 4 : Temps des combats et des randoris :

- Pré poussins / poussins : 1 minute 30
- Benjamins : 2 minutes
- Faire des randoris arbitrés = le chronomètre est déclenché au début du combat sans temps d'arrêt jusqu'à la fin du temps de combat (sauf nécessité).

Art 5 : Préconisations :

Kumi kata :
o Le combat démarre à distance et passe par une garde fondamentale à 2 mains.
o La saisie est autorisée pouce à l'intérieur du col.
o Encercler la tête n'est pas autorisé !
o Projection valorisée uniquement du côté de la manche tenue ! (O uchi gari possible en forme fondamentale).
o Pour toute phase d'attaque à 1 main qui aurait échouée, un retour à la garde à 2 mains est nécessaire.
Précisions :
o Attaque à genoux, sutemi et makikomi : non autorisées pour cette tranche d'âge.
o Hon gesa gatame : éviter les contraintes cervicales, autorisé avec pouce dans le col ou main sur la cuisse.
o Si contraintes : utiliser sononama/yoshi pour replacer correctement.

REGLEMENT

Art 6 : Récompenses :

Récompenses pour tous les participants !

Art 7 : Participation financière :
Une participation financière de 2€ par judoka.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mr Bertrand Gammacurta :
Téléphone : 06-89-53-32-93

La Couronne
Grand-Angoulême JUDO